



La lettre du Réseau

N° 6 - Mars 2017

réseau d'accompagnement des
PARENTS

ÉDITO

*Vos enfants ne sont pas vos enfants.
Ce sont les fils et les filles du désir de Vie.
Ils arrivent à travers vous mais non de vous.
Et quoiqu'ils soient avec vous, ils ne vous appartiennent pas.*

*Vous pouvez leur donner votre amour mais non vos pensées,
Car ils ont leurs propres pensées.
Vous pouvez abriter leur corps mais non leurs âmes,
Car leurs âmes habitent la demeure de demain
Que vous ne pouvez visiter même dans vos rêves.
Vous pouvez tenter d'être comme eux, mais
N'essayez pas de les rendre comme vous.
Car la vie ne s'en retourne pas en arrière ni ne s'attarde avec hier.
Vous êtes les arcs qui projettent vos enfants comme des flèches vivantes.
L'Archer voit le but sur le sentier de l'infini
Et Il vous tend de toute son énergie pour que ses flèches puissent aller vite et loin.
Que cette force bandée par la main de l'Archer soit joyeuse ;
Car s'Il aime la flèche qui vole, Il aime aussi l'arc qui est stable.*

Khalil Gibran (poète et peintre libanais), Le Prophète

Au plus près des parents, pour aider les enfants à grandir.

**Laura BITEAUD,
Chef de projet Animation du Réseau**





SOMMAIRE

ETRE PARENTS D'UN JEUNE ENFANT

La formation en question dans le «rapport Giampino»,

GIAMPINO Sylviane, interviewée par Marie-Nicole RUBIO, Directrice Le Furet..... Page 4

La Farandole, BRUNTZ Patricia, Directrice, LASSOUED Dorine, Chargée de mission Page 6

L'Envol, EPHERRA Diego, accueillant LAEP..... Page 7

L'ABAMA, DUFILS Marie-France, Présidente..... Page 8

PARTAGER UNE EXPERIENCE

Accueillir des enfants de moins de trois ans dans les écoles de Strasbourg,

DREYER Nicole, Adjointe au Maire de Strasbourg..... Page 9

La Ludothèque de Geudertheim

DUFILS Marie-France, Présidente ABAMA..... Page 10

Valoriser l'accueil familial une initiative pas comme les autres :

les rencontres FLASH, GAUCHER Pauline, Service Petite Enfance, Ville d'Illkirch Page 11

BAOBAB, communauté de communes Hanau La Petite Pierre,

JADOT Aurore, Chargée de coordination, Com. de Communes Hanau La Petite Pierre Page 11

PARTICIPER AU RESEAU

L'actualité par territoire..... Page 12

SE DOCUMENTER

Plus d'égalité, par une prévention des discriminations

dans le secteur de la petite enfance..... Page 14

Présentation MDPH & scolarisation..... Page 16

AGENDA..... Page 17

FORMATION ET PRÉCONISATIONS

La formation en question dans le «Rapport Giampino».
Une interview pour le Furet de Sylviane Giampino sur les préconisations en matière de formation.



Quels reproches ou quels manques peut-on faire à la formation initiale actuelle des professionnels de la petite enfance ?

Avant de répondre à votre question, je tiens à rappeler que l'architecture de ce rapport s'organise autour du développement et de l'épanouissement du jeune enfant. **12 particularités développementales** des moins de 3 ans y sont définies pour orienter les politiques d'accueil grâce à un consensus scientifique, ainsi que **3 grands principes** pour cadrer la démarche. À partir de là, **5 dimensions primordiales** à mettre en œuvre sont dégagées pour guider l'accueil des tout petits. C'est sur cette base, la connaissance du jeune enfant, que le rapport traite **4 axes** : la relation entre les modes d'accueil et les familles, l'organisation des modes d'accueil dans le pays, les pratiques d'accueil au profit de l'épanouissement des enfants et, enfin, la déclinaison de cet ensemble-là pour la formation des professionnels.

C'est le pari réussi de la mission que d'avoir mélangé les disciplines et les positionnements, à la fois dans la commission officielle représentative, et dans les groupes de travail et les auditions. De plus, les premières conclusions ont été présentées à mi-chemin, le 15 janvier 2016, lors d'un débat public qui a réuni 150 personnes.

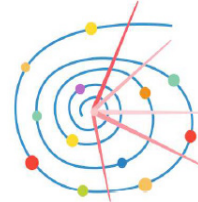
En dressant les diagnostics, nous nous sommes aperçus que la formation des professionnels, comme les modes d'accueil se sont construits au fil de l'histoire en un ensemble baroque et pluriel.

On pourrait penser que la solution serait d'homogénéiser les formations et de créer une profession unique, or la réflexion commune nous a conduits à d'autres conclusions.

En effet, la première des 12 caractéristiques dégagées par la commission stipule que le développement du jeune enfant est multimodal. Les sphères de son développement, physique, cognitif, social, affectif, sont non seulement inséparables, mais interagissent les unes avec les autres dans une dynamique en spirale.

Une bonne approche du jeune enfant doit donc être plurielle et on a tout à gagner en conservant des métiers différents, mais avec des trunks communs de formation pour l'accueil et l'éveil du tout petit et le travail avec les parents, afin de ménager plus de passerelles entre les types d'accueil et les métiers.

Le fait qu'il y ait des professions issues du social, de la santé, et de l'éducatif est plutôt une chance pour les enfants. Ce serait une grande perte que de renvoyer les formations sociales au seul social et à des fonctions de direction et d'encadrement, tout comme de reléguer les formations sanitaires à l'hôpital et à la santé et d'en priver les modes d'accueil, pour ne les penser qu'en termes éducatifs.



Actuellement, en France, l'éducation des enfants est trop largement pensée dans une approche préscolaire.

Le parcours singulier de chaque enfant au cours de son développement est perdu de vue. De plus, les connaissances actuelles en matière de développement du jeune enfant montrent qu'il n'est pas linéaire et ne procède pas par paliers cumulatifs, mais par vagues. De ce fait, si le modèle scolaire des acquisitions par paliers gagne la petite enfance, on va se tromper.

Nous devons faire comprendre aux parents inquiets qui, comme certains professionnels, ont des attentes de performances, que cela induirait une surcognitivisation précoce néfaste. En effet, au petit âge, la stimulation excessive d'une sphère du développement, se fait au détriment des autres. Un jeune enfant équilibré développe l'ensemble de ses potentialités : pour lui, tout est à la fois motricité, langage, jeu, affectivité apprentissage etc.



Comment alors réajuster la formation des professionnels ? Quels principaux changements sont à opérer ? Quelles sont vos propositions ?

Au cours de cette mission, il est apparu que cette multiplicité de métiers pouvait constituer une richesse, mais pas en l'état. Des transformations sont à opérer à tous les étages de responsabilité et dans tous les métiers. Cependant, si on tient compte du fait que, dans son mode d'accueil, le vécu de l'enfant dépend de ceux qui s'occupent directement de lui, il est clair que ces derniers sont des acteurs de première ligne : Assistant-e-s maternel-le-s, auxiliaires de puériculture, titulaires de CAP petite enfance... dont on doit prendre soin pour qu'elles/ils prennent bien soin des enfants.

Enfin, depuis quelques années, en France, on délivre un nombre très important de « CAP Petite Enfance », certificat qui ne donne même pas un nom de métier à ceux qui l'ont obtenu... La mission préconise deux choses : la première, c'est de lui donner un nom. Il devrait s'appeler « CAP Assistants d'Accueil Petite Enfance ». La deuxième serait de concevoir une formation mieux adaptée à l'accueil des moins de 3 ans. À ce jour, la formation est une formation éducation nationale qui n'est pas adaptée. Elle est en cours de refonte. J'ai l'espoir que les préconisations de la mission contribueront à un meilleur ajustement de cette formation au travail avec les tout petits et leurs parents.

Le problème est que ce diplôme est entre les mains de l'éducation nationale, que d'autres sont entre les mains du ministère de la Santé, ou des Affaires sociales, que la formation continue est entre les mains des régions, et celle des assistant-e-s maternel-le-s des départements.

Ce sur quoi notre pays butte, ce n'est pas qu'il y ait plusieurs métiers pour un accueil pluridimensionnel, mais que le gain en professionnalisme des modes d'accueil dépend d'un travail interministériel convergent et entre collectivités. Je ne doute pas de la motivation de Madame Rossignol, mais l'essentiel du travail pour améliorer les formations se mène à ces niveaux.



Le rapport souligne aussi la nécessité d'une professionnalisation tout au long de la carrière ? Sous quelles formes ?

Il faut absolument avancer sur la formation continue. Il est bon de rappeler qu'elle est un droit, aussi bien dans l'accueil collectif qu'individuel, mais qu'elle n'est toujours pas une obligation ni pour les collectivités territoriales, ni pour les parents qui sont les employeurs des assistant-e-s maternel-le-s.

De plus, la mission a développé l'idée d'un système innovant d'inscription et de valorisation de ce que nous avons appelé «*les situations professionnalisantes*» auxquelles les professionnels de la Petite Enfance s'inscrivent et participent volontairement, souvent sur leur temps personnel. Ces situations professionnalisantes concerneraient la participation aux colloques, projets locaux, Semaines de la Petite Enfance, du livre, de journées d'art et de culture... Est très professionnalisant aussi le fait d'accueillir un enfant porteur de handicap, de maladie ou en situation familiale fragilisée.

Je préconise également que les assistant-e-s maternel-le-s encadrent des stagiaires, en lien avec des écoles de formation et avec l'accord des parents. À l'heure actuelle, ces situations sont complètement invisibles, alors que certains professionnels se documentent, travaillent et apprennent en permanence. Aussi, donner de la visibilité à ces expériences professionnalisantes, les inscrire dans un cursus, c'est déjà reconnaître l'importance d'être apprenant permanent, en tant que professionnel de l'accueil du jeune enfant.

C'est pourquoi j'ai préconisé qu'on réfléchisse à un système sur le mode du livret individuel de formation (LIF) pour que les professionnels eux-mêmes puissent gagner en estime de soi professionnelle, et montrer que le métier de professionnel de la petite enfance n'est ni une occupation banale, ni un ouvrage de dame.

Il faudra encore travailler la prise en compte, dans les VAE, de cet engagement professionnel volontaire dans une progression professionnelle. Ceci fait partie, avec la réflexivité et la pluridisciplinarité, de ce que j'ai appelé le «*renforcement de la plasticité cérébrale des modes d'accueil*».



L'accueil individuel fait aussi l'objet de ce rapport ; il décrit la formation actuelle de l'assistant-e maternel-le comme une «professionnalisation à mi-chemin». Comment l'améliorer ?

Le constat est qu'il y a un écart manifeste de professionnalisation entre l'accueil individuel et l'accueil collectif. Il est clair que les assistant-e-s maternel-le-s ne sont pas suffisamment formé-e-s. Leur formation initiale, les contenus et les niveaux sont très hétérogènes. Même si le nombre d'heures de formation initiale est fixé par la loi, celui-ci reste insuffisant.

De plus, malgré quelques efforts récents, les assistant-e-s maternel-le-s n'accèdent pas suffisamment à la formation

continue. Il faut donc promouvoir une formation continue verticale et horizontale pour tous les professionnels, qui facilite le passage d'un type d'accueil à un autre. Formation verticale qui consiste à progresser dans les métiers et dans les fonctions, et formation horizontale qui permet le passage d'un type d'accueil à un autre, en fonction des temps de vie des personnes.

Si les assistant-e-s maternel-le-s sont les moins bien formé-e-s, ils/elles ont fort heureusement conquis un statut et bénéficient de conventions collectives. Ils/Elles ont bien avancé dans leur professionnalisation, mais leur formation proprement dite reste insuffisante. Pourtant les organismes représentant les assistant-e-s maternel-le-s demandent des formations plus qualifiantes. On propose le CAP petite enfance et en même temps on sent que celui-ci n'est pas adapté. C'est une situation paradoxale. La mission préconise plusieurs solutions, notamment en élargissant le rôle des RAM en lien avec la PMI, pour en faire un pivot de la socialisation, du soutien et de la formation des assistant-e-s maternel-le-s et des quelques auxiliaires parentaux sur les secteurs où ils sont présents.



Un diagnostic national, des arguments, et 106 préconisations. Un rapport qui remet beaucoup de choses à plat et les relie entre elles. Une révolution ! Comment ces orientations vont être mises en œuvre ? Quelles chances de succès ?

Le succès viendra de la motivation de tous à mettre ces orientations en œuvre. La ministre Laurence Rossignol a déjà pris des engagements pour l'automne.

Le succès viendra aussi, je l'espère, de la façon dont ce rapport a été réalisé. La commande était de piloter une mission indépendante, articulée «*autour d'un axe clair, celui des besoins de l'enfant, pour orienter un projet d'accueil cohérent et la formation des professionnels*», avec l'appui des services techniques de la cohésion sociale. Consulter et dégager un consensus.

J'ai choisi une méthodologie de travail scientifique, participative et transparente, qui a rassemblé plus de 120 personnes et organisations qui ont travaillé ensemble, croisant les points de vue des professionnels de terrain, des familles, des formateurs, des gestionnaires de modes d'accueil, des universitaires des 6 disciplines concernées par l'accueil du jeune enfant, dont la culture.

Le rapport est le fruit d'un travail collectif qui mène aux 106 préconisations, pour lesquelles je ne me suis pas préoccupée de savoir si cela allait être possible, coûteux ou pas.

"Est préconisé ce qui est souhaitable pour l'accueil des jeunes enfants et de leur famille."

"C'est donc à nous tous de faire en sorte que ce rapport mène au changement et à l'action."

Le rapport est un outil public qui appartient à tous. Il est fait pour être discuté, dépecé, pillé, servir d'appui, d'argument pour la réflexion et l'action à tous les niveaux.

Rapport Giampino :

<http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/05/Rapport-Giampino-vf.pdf>

Sylviane GIAMPINO,
Psychologue pour enfants, Psychanalyste
Fondatrice de l'Association nationale des psychologues



Les missions et les valeurs de l'Association LA FARANDOLE rejoignent celle de l'évolution des politiques publiques dans le domaine de la petite enfance

et ce avant même la publication du décret du 1er Août 2000. Nous sommes passés des notions d'intégration d'enfants handicapés à celle d'inclusion ou de non exclusion d'enfants en situation de handicap.

Les missions de l'Association LA FARANDOLE sont de veiller à la santé, la sécurité, au bien-être et au développement des enfants présents au sein des EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant). Elle participe à l'inclusion, l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

Ses objectifs sont d'accueillir, d'accompagner et de soutenir les enfants et leur famille en leur proposant un lieu de socialisation, sécurisant et épanouissant.

Le projet éducatif inspiré de la pédagogie dite de Loczy permet d'ajuster l'accompagnement proposé à chaque enfant au plus près de ses capacités, de son développement et de sa singularité. Nos principes sont de :

- Permettre à l'enfant d'évoluer dans un climat rassurant et confiant
- Amener l'enfant à prendre conscience de lui-même
- Développer l'autonomie de l'enfant
- Veiller au maintien d'un bon état de santé physique et moral

L'application du décret du 07 Juin 2010, oblige les structures à accueillir des enfants en situation de handicap. Cette obligation confirme et renforce une démarche développée depuis longtemps au sein de l'Association, notamment en mutualisant les compétences des différents acteurs de la petite enfance. Ce travail, en lien direct avec des structures et des organismes spécialisés dans l'accompagnement d'enfants en situation de handicap, permet de proposer et de construire un accueil et un suivi personnalisés et adaptés à chaque enfant.

Les enfants accueillis en situation de handicap sont orientés vers/par les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI), le Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) de l'APEI Centre Alsace ainsi que l'Unité Périnatalité de Soins Précoces (UPSP) qui dépend du Centre Hospitalier d'Erstein. Des partenariats de qualité se sont construits et développés au fil des années, et ces collaborations sont indéniablement une des clés de réussite.

Chaque année l'Association accueille en moyenne une dizaine d'enfants bénéficiant d'un suivi par l'UPSP. Ce partenariat permet d'accompagner des enfants et des parents fragilisés par une histoire ou un événement difficile en les soutenant dans la construction d'une relation stable et durable. Le travail entre le l'UPSP et l'Association la FARANDOLE permet également d'éviter des situations de séparations précoces avec des placements en famille d'accueil ou en structures spécialisées.

L'Association LA FARANDOLE et la PMI travaillent en étroite collaboration dans le but d'accompagner au mieux les enfants et leur famille qui relèvent de ce partenariat. La collectivité permet de proposer un cadre sécurisant à des enfants qui sont en manque ou en perte de repères. L'objectif étant également de permettre aux enfants une préparation à l'entrée en école maternelle, en leur proposant un lieu d'éveil et de socialisation.

Cet accompagnement permet de pouvoir amorcer et soutenir le processus de séparation entre l'enfant et ses parents et de développer la capacité d'être en relation avec d'autres enfants.

Le partenariat développé entre le CAMSP et LA FARANDOLE permet de proposer aux enfants en situation de handicap de pouvoir évoluer dans un milieu ordinaire dédié à la petite enfance. Cette collaboration permet de suivre l'enfant dans son évolution et son développement global.

La spécificité de chaque partenariat développé, construit et enrichi permet de renforcer la cohérence d'accompagnement des enfants en situation de handicap ou de vulnérabilité et de favoriser la dynamique co-éducative avec les parents ainsi qu'au sein des équipes. Tous les accueils sont réfléchis et interrogés afin d'y répondre avec pertinence. L'inclusion en elle-même ne peut être une finalité à l'accompagnement de l'enfant, elle en est le commencement.

Le rôle des professionnels est primordial lors de la période d'adaptation, puis tout au long du chemin à venir. Des liens se créent entre l'enfant et le professionnel, entre la famille et les professionnels. Ils se découvrent et apprennent à se connaître mutuellement. Ils accueillent l'enfant avec son histoire, son vécu, son potentiel et s'ajustent à ce qui émane de lui. Afin de favoriser son éveil et son confort, les équipes réfléchissent plus précisément à l'aménagement de l'espace, au matériel nécessaire et à l'organisation des lieux de vie. Ils accompagnent la séparation entre l'enfant et la famille, qui, bien souvent, se révèle être la première. Ils accompagnent, soutiennent l'enfant dans ses relations aux autres et renforcent ainsi les liens sociaux.

« Se décentrer des manques, du déficit, sans les oublier bien sûr, regarder l'enfant tel qu'il est et non tel qu'il devrait être ouvrent des perspectives très fructueuses. Cette manière de regarder l'enfant, d'être avec lui fonde la rencontre avec tout enfant. Mais des moyens spécifiques sont à mettre en place pour que cet accueil qui requiert une inventivité et une disponibilité accrues soit riche pour l'enfant, ses parents et les professionnels ».

Jocelyne Roux-Levrat



L'accueil en collectivité permet aux enfants en situation de handicap de développer et renforcer leurs capacités et leurs potentiels. Cela leur permet d'évoluer dans un environnement classique et d'être « un enfant parmi d'autres », de vivre, de jouer, de s'épanouir comme chacun dans des lieux de vie et d'échanges. Cet accueil permet également d'accompagner et de soutenir les parents en étant à leur écoute et en leur permettant de pouvoir « souffler » et de passer le relais. Lorsque « être parmi d'autres » est possible, ce sera alors l'occasion pour l'enfant de vivre des expériences riches et déterminantes pour son devenir. Mais il arrive également que « être parmi d'autres » en milieu ordinaire se révèle être impossible (contrainte médicales importantes, troubles du comportement trop importants). Il est nécessaire de réfléchir autour de la notion d'inclusion, au risque d'entrer dans une démarche d'inclusion « à tout prix » qui ne serait bénéfique ni pour l'enfant, ni pour la famille, ni pour les professionnels.

Le travail partenarial permet d'assurer une cohésion et une cohérence autour des actions menées sans prétendre maîtriser l'itinéraire de l'enfant qui reste le sujet de son propre développement.

Dorine LASSOUED, Chargée de projet
Patricia BRUNTZ, Directrice
des EAJE de Sélestat, Baldenheim et Ebersheim
Association LA FARANDOLE, 5 rue du docteur Bronner
67600 SÉLESTAT

L'ENVOI – LAEP DE SAVERNE



Inspiré de La Maison Verte – dispositif créé par Françoise Dolto à la fin des années 70 – **le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) est un lieu où tout enfant âgé de moins de 4 ans peut se rendre en compagnie d'un adulte référent** (principalement les parents, mais

aussi des assistants-maternels, grands-parents, etc.) Ce n'est pas un « mode de garde », par conséquent l'adulte reste avec l'enfant durant la totalité du temps d'accueil. L'accueil est gratuit, sans inscription, sans contrainte de durée et anonyme, en effet, seul le prénom de l'enfant est demandé.

Un LAEP pourrait être défini de diverses manières : lieu de socialisation, lieu de soutien à la parentalité, lieu de rencontres, lieu d'échanges, lieu de préparation à l'entrée en collectivité, etc.

Chaque LAEP est un peu différent des autres, et c'est pour cela que chacun porte un nom propre. Le LAEP est une structure qui s'inscrit dans l'histoire d'un territoire, il ne saurait se détacher du contexte. L'Envol a ouvert ses portes à Saverne courant 2006. Il est aujourd'hui situé au 1er étage de la nouvelle Maison de l'Enfance, au 17 rue de la Roseraie. Le service est proposé par la Communauté de Communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau, avec le soutien de la CAF du Bas-Rhin. L'Envol travaille en partenariat avec d'autres acteurs du territoire et du département.

Deux professionnels de la petite enfance, Wendy Pertschi et Diego Epherra, vous accueillent dans un cadre qui se veut avant tout détendu et convivial. L'accueillant n'est pas le représentant du « diktat du bien faire », au contraire, en écoutant, en posant des questions ou en aidant à les formuler, il accompagne chaque famille à faire face aux aléas de la vie, à désamorcer des situations difficiles, à anticiper des événements forts, à traverser des temps de transition.

Concrètement, l'Envol propose aux adultes l'opportunité de passer un moment privilégié avec l'enfant, de rencontrer d'autres parents ou référents et de discuter de sujets bien plus courants qu'on ne le croit : le sommeil de leurs enfants, l'alimentation, les limites, la propreté, l'arrivée d'un nouvel enfant, la perte d'un être cher, un déménagement, la reprise d'une activité professionnelle... A l'Envol tout peut se dire, on n'est pas jugé. On peut inscrire une parenthèse dans sa vie, prendre du recul sur ses responsabilités parentales, échanger autour des pratiques éducatives. On peut s'offrir une pause dans le rythme soutenu d'une journée familiale, sans devoir se soucier du linge à étendre, du repas à préparer, bref, de tout ce qui semble limiter les temps de partage dans le quotidien.

L'Envol propose aux enfants la possibilité de faire connaissance autour d'une panoplie de jeux mis à leur disposition. Les petits vont et viennent chez leurs parents qu'ils sollicitent pour faire un câlin, jouer aux voitures, raconter une histoire, faire un dessin ou réclamer un goûter... A l'Envol, les enfants découvrent la vie en groupe tout en étant accompagnés dans cette démarche par les adultes référents.

En résumé, L'Envol se veut un lieu de passage de l'espace familial vers la vie en communauté. Parents et enfants peuvent se préparer ensemble et en douceur à la séparation que représente l'entrée en crèche, école... De ce fait, cette structure contribue à la socialisation des plus petits, permet d'éviter l'isolement des familles tout en développant le lien enfants-parents.

*Infos pratiques : « L'Envol » 17 rue de la Roseraie - Saverne
03.88.71.82.41 laep@cc-saverne.fr*

Diego EPHERRA,
Psychologue,
Accueillant au LAEP

Fondée en 1998 par un groupe d'assistantes maternelles, dirigée par Marie-France Dufils, soucieux de faciliter le quotidien des jeunes parents, l'association des assistants maternels et parents employeurs offre les outils nécessaires pour s'occuper des jeunes enfants. Initialement fondée à Brumath, le succès a très vite propulsé l'ABAMA au-delà de son berceau, à travers toute l'Alsace et les départements limitrophes.

L'un des piliers de l'association est incarné par son service de mise en relation entre parents et professionnel. Ce dernier répond à plusieurs missions. Tout d'abord, il présente les différents modes d'accueil qui existent pour les enfants puis il favorise la rencontre entre les parents et les AM (Assistentes maternelles). Le premier contact est souvent vital lors d'un partenariat professionnel, aux enjeux aussi importants que l'éducation des premiers âges. Pour cela, des réunions et des rendez-vous sont pris pour créer cette rencontre ou pour présenter les différents profils. Ensuite, dans un second temps, ce service cherche également à offrir aux parents et professionnels un outillage technique et administratif complet, via son « service mandataire » : fiches de paye, feuilles de congés, rédactions de courriers pour l'agrément, service comptable, informations sur les aides dont peuvent bénéficier les parents. Il s'agit d'aider chacun à gagner du temps et en efficacité dans les démarches administratives et comptables, mais aussi de répondre à un souci de clarté et de précision dans ces domaines. Ainsi, l'ABAMA assure un suivi des dossiers, de l'établissement du contrat au solde de tout compte. La grande force d'ABAMA réside dans sa proximité avec son public mais aussi la garantie d'une expertise avisée portée par des assistantes maternelles agréées, membres de l'association et riches en expérience.



En plus de cette force, ABAMA se veut également à l'écoute des parents, des assistantes maternelles à travers la mise en place de groupes de paroles, un soutien et des conseils avisés dans les relations parents/enfants, des soirées informatives ou débat tous les 2 mois (Dis-moi « non » par exemple, à propos de la nécessité de ne pas tout accepter de la part de ses enfants), et de nombreux échanges lors des rendez-vous qui se déroulent le mardi essentiellement. Tout est mis en place pour encadrer, soutenir et favoriser la bonne coopération entre les différents acteurs de la petite enfance, pour que tout le monde puisse se sentir à l'aise dans ces premières années de la vie de parents et d'enfants, en soulageant au mieux le poids administratif des démarches nécessaires. Ensuite, ABAMA gère une liste mensuelle des parents à la recherche d'un mode d'accueil, avec le descriptif de l'accueil et l'âge des enfants, pour faciliter les relations entre parents et professionnels et s'assurer que tout soit mis en place pour une bonne prise en charge des missions des assistantes maternelles. Enfin, l'ABAMA qui est à l'origine des premières Maisons d'Assistentes Maternelles du Bas Rhin, est également partenaire et conseillère pour de nombreuses MAM (Maisons d'assistantes maternelles), que ce soit en Alsace ou en Lorraine.

En conclusion, l'association ABAMA encadre le mieux possible tous les services administratifs et techniques pour permettre à la relation parents-professionnels de se développer et favoriser de la sorte l'épanouissement des enfants comme de leurs parents.



PARTAGER UNE EXPERIENCE



ACCUEILLIR DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS DANS LES ÉCOLES DE STRASBOURG

L'accueil des enfants de moins de trois ans ne concerne pas en premier lieu les enfants fréquentant un établissement d'accueil de la petite enfance mais ceux éloignés des accueils collectifs et familiaux, qu'ils soient ponctuels ou continus. Il s'adresse aux enfants et aux familles les plus démunies sur le plan social, culturel et linguistique.

A cet âge l'enfant sort de la petite enfance, il se situe à la frontière du bébé et de l'enfant : pour la crèche il est déjà grand, pour l'école maternelle il est tout petit.

Les professionnels, enseignants et Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) sont amenés à accompagner chaque enfant dans son développement physique, affectif, cognitif, émotionnel, social spécifique et créer les conditions « suffisamment bonnes » pour répondre à ses besoins.

Grâce à une volonté conjointe de l'Académie et de la Ville de Strasbourg, un projet de formation spécifique et obligatoire à l'ensemble des personnels de ces classes de tout petits a été mis en place à la rentrée 2015 s'articulant autour d'une **conférence** prolongée dans le mois suivant par un **retour sur expériences** en petits groupes.

Année scolaire 2015- 2016 :

Viviane BOUYSSSE Inspectrice générale de l'EN

Les enjeux de la scolarisation des enfants de moins de trois ans au regard des nouveaux programmes 2015.

Catherine GUEGUEN Pédiatre auteure du livre Pour une enfance heureuse

Repenser l'éducation à la lumière des dernières recherches en neurosciences affectives

Alain LEGENDRE architecte- psychologue

L'aménagement des espaces collectifs et les incidences sur le développement social et émotionnel de l'enfant.

Année scolaire 2016-2017 :

Agnès FLORIN Professeur de Psychologie

Entrer dans la vie par le langage : le développement des compétences langagières chez les enfants de moins de trois ans.

Marisa CAVALLI enseignante chargée de recherche, consultante au Centre européen des langues vivantes du Conseil de l'Europe

Les langues porteuses d'identité culturelles : une valeur ajoutée dès le plus jeune âge

Le retour sur expérience

Ce travail en petits groupes a donné la possibilité aux professionnels de réagir sur les contenus des conférences, d'illustrer les propos par leurs propres expériences, de partager les doutes et les appréhensions, de formuler des souhaits d'amélioration des outils, des conditions de travail et de construire collectivement de nouveaux projets.

Chacun a pu mesurer sa responsabilité professionnelle spécifique mais aussi accueillir dans la discussion constructive celle de l'autre dans l'intérêt des enfants et leurs familles.

Nicole DREYER

**Adjointe au Maire de Strasbourg,
en charge de la mission Famille et Petite Enfance**



La vie de la ludothèque de Geudertheim

Plus qu'un simple lieu d'emprunts, la ludothèque de Geudertheim cherche également à devenir un lieu de vie et de découvertes. Bien évidemment, lors des horaires d'ouverture au public, les gens peuvent déjà découvrir des jeux mais souvent ils vont s'orienter vers des jeux connus ou classiques.

Afin d'élargir la culture ludique du public, et aussi de faire venir un public de curieux, néophytes et peu habitués aux jeux de société, la ludothèque se pare à chaque vacance scolaire de ses plus beaux habits estivaux. En effet, sur la durée des vacances scolaires, elle tente d'offrir à tous une dizaine d'ateliers autour du jeu de société et du bricolage, grâce à des animateurs dynamiques, motivés et passionnés. Pour le moment, les premières vacances scolaires sont plutôt positives et plus d'une vingtaine de personnes, et pas forcément adhérents, viennent s'amuser, découvrir de nouveaux jeux réunis autour de thèmes variés : jeux Disney, gym du cerveau, jeux de théâtre, Ludosino, jeux de voyages et de vacances, labo des débrouillards, jeux sur le sport, quizz, affrontement, stratégie, aventure, énigmes, labyrinthes, chevaliers..... Une quarantaine de thèmes est mis en place pour toucher un public allant de 4 ans à 18 ans, mais aussi l'élargir, tout au long de l'année et au fil des vacances. A chaque vacance, de nouveaux visages s'ajoutent aux précédents, de nouveaux thèmes sont testés et une cinquantaine de jeux sortent pour enrichir l'expérience ludique de son public.

Mais qu'en est-il alors pour les moins de 3ans ? Sont-ils privés d'activités à la Ludothèque ? Du tout. Pour les moins de 3 ans, des matinées récréatives sont mises en place le mardi et le jeudi matin, pendant l'année scolaire. En quoi consistent ces activités ? Ce sont des jeux d'éveil (musique, animaux, lectures de contes, voyages avec les images, activités Montessori) sportifs (gym des petits, yoga des petits) et artistiques (fresques, cartons, peinture) qui permettent aux enfants, assistantes maternelles et parents d'échanger, discuter, s'amuser ou bricoler ensemble. De plus, ce sont également des moments de socialisation pour les enfants qui apprennent à jouer ensemble, découvrent autrui, que ce soit dans les jeux ou lors du goûter rituel qui ponctue le programme. Le succès des matinées récréatives ne cesse de croître aussi et en moyenne une quinzaine d'enfants viennent chaque fois passer des moments de convivialité et d'éveil auprès des autres et dans le jeu.

Ainsi, la ludothèque tient à cœur de participer à l'épanouissement personnel, culturel et ludique de son public, en lui proposant diverses activités permettant de prolonger l'expérience du jeu, à travers les matinées récréatives pour les moins de 3 ans, ateliers autour du jeu dès 5 ans (jusqu'à 18 ans) ou encore des veillées une fois par mois (à partir de 7ans).

Au royaume des jeux et jouets : la Ludothèque de Geudertheim



Vos enfants ont fait le tour des jeux de société à la maison ? Vous ne savez plus quels jeux ou jouets offrir ? Votre enfant traîne trop devant un écran. N'hésitez pas. Que vous soyez parents ou grands enfants, la ludothèque vous accueillera et se fera un plaisir de vous plonger dans le vaste océan des jeux et jouets.

La ludothèque de Geudertheim offre un choix de plus de 1500 jeux et jouets, pour tout âge et de tout genre. On y trouve aussi bien des jeux de construction que de réflexion, voire de stratégies, de dextérité, de cartes, de plateaux ou d'aventures, et même des puzzles et des Memory. On y trouve aussi quelques ouvrages liés à l'éveil de l'enfant (contes, premiers livres, imageries, livres illustrés anciens ou peu connus, découvertes et éveil). Le calme autour de la ludothèque en fait le lieu propice pour oublier le temps qui passe et les saisons, car en plus d'emprunter, on peut les tester sur place et s'amuser des heures durant. Chaque jeu est un voyage vers son âme d'enfant, son imagination mais aussi une marche dans le développement des générations futures.

Chaque adhérent peut emprunter jusqu'à 3 jeux pendant 3 semaines, pour une cotisation de 30euros l'année. Ainsi, le jeu de société se retrouve à la portée de tous et chaque famille peut se prendre le temps chez elle ou sur place de découvrir les mécanismes et ressentir le frisson du suspense ou des éclats de rire lui chatouiller le regard. De plus, l'animateur sur place n'hésite jamais à vous conseiller ou à répondre aux questions qui pourraient se poser sur les différents trésors exposés aux yeux des joueurs et des lecteurs, amateurs d'un agréable séjour au royaume de la Ludothèque.

Ainsi, la ludothèque peut être vue comme le paradis des petits et des grands, un lieu propice à des rencontres, des discussions autour du jeu mais aussi permettre aux enfants de jouer avec d'autres camarades et de développer leur sociabilité ou de partager leurs intérêts dans les jeux, livres et jouets.

**Marie-France DUFILS,
Présidente ABAMA**

VALORISER L'ACCUEIL FAMILIAL

UNE INITIATIVE PAS COMME LES AUTRES : LES RENCONTRES FLASH

Comment mettre en lien simplement parents et assistants maternels ?

Comment faire correspondre demande d'accueil et place disponible pour répondre facilement et humainement aux besoins et attentes de chacun ?

Le Relais des Parents et des Assistants Maternels de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden, inspiré des « job dating » qui mettent en lien des personnes sans emploi avec des entreprises et des recruteurs, a organisé une matinée de « rencontres flash » le 23 avril 2016. Durant cette matinée, assistants maternels et parents pourront tour à tour se présenter, créer un premier lien, échanger autour des pratiques professionnelles, des attentes respectives.

Organisées après la réunion publique petite enfance au cours de laquelle le RAM est représenté par sa responsable et après la commission d'attribution des places en établissements d'accueil du jeune enfant et crèche familiale, ces rencontres hors du domicile sont une première occasion de tisser un lien avec des parents et de leur donner envie de reprendre contact avec vous de sorte à démarrer un contrat d'accueil.

Convivialité, valorisation des pratiques professionnelles, échanges simplifiés, premier lien sont au cœur de ce rendez-vous auquel participent également la PMI et la CAF du Bas-Rhin.

Initiées pour la première fois en 2016, les « Rencontres Flash » ont permis de rassembler en un même lieu des parents à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant et des assistants maternels ayant des places disponibles. Cette initiative est d'ores et déjà renouvelée puisque la seconde édition des « Rencontres Flash » se tiendra le 1er avril prochain de 9h30 à 12h30 à la salle des fêtes municipale d'Illkirch-Graffenstaden.

Plus d'informations :

RAM = 03 69 06 15 04 / Service Petite enfance
03 88 66 80 70 / www.illkirch.eu

Pauline GAUCHER,
Service Petite Enfance - Projet éducatif global,
Ville d'Illkirch Graffenstaden



BAOBAB

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

HANAU LA PETITE PIERRE



Durant l'année 2015 sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Petite Pierre, des ateliers gratuits ont été proposés une fois par semaine de 16h à 18h soit dans la salle de Wimmenau, soit dans la salle de Schoenbourg, ouverts à tous les parents et grands-parents accompagnés de leurs enfants du territoire.

Le créneau horaire a été choisi pour permettre aux parents de venir avec leurs enfants en bas âge après la sieste. Ce créneau est souvent un moment difficile à occuper dans la journée d'un enfant.

Aux vues du nombre croissant du public accueilli, de la demande encore non satisfaite et dans l'intérêt de la qualité de l'accueil, les ateliers ont été dédoublés. Par conséquent, deux ateliers ont lieu par semaine par commune sur le territoire de la Communauté de Communes de Hanau La Petite Pierre aujourd'hui.

Aménagement de l'espace :

La salle est aménagée en plusieurs espaces : des coins jeux libres (dînette, voitures, doudous, livres, ...), un coin sécurisé pour les bébés, un coin pour les parents (table ronde pour échanger, tout en assurant la surveillance de leurs enfants), un coin pour l'activité, un coin pour le regroupement.

Déroulement de l'atelier :

L'atelier se décline en plusieurs temps : un temps d'accueil, un temps d'animation (un atelier parent-enfant est proposé à chaque séance), un temps goûter, un temps jeux libre, un temps de rangement collectif des coins aménagés et enfin un temps de rassemblement pour se dire « au revoir » (soit une danse, ou une comptine, ...).

Les ateliers sont animés par une responsable du Ram, éducatrice de jeunes enfants et une animatrice. Nous souhaitons faire intervenir des professionnels, comme par exemple une diététicienne ou un psychologue. Des temps d'échange sont prévus autour de la table ronde. Le projet nécessite également l'aide logistique d'une animatrice complémentaire (en contrat avenir) à la responsable du RAM. Cette animatrice (titulaire du CAP petite enfance) intervient sur des temps de préparation d'activités à hauteur de 7h par semaine + 5h d'accompagnement durant les ateliers par semaine.

Afin de garder une qualité d'accueil pour les enfants et les parents, les ateliers sont limités à un nombre de participants en fonction des salles et de l'atelier proposé. Une inscription au préalable auprès du RAM est demandé.

Aurore JADOT,
Chargée de coordination et
de développement cohésion sociale,
Communauté de Communes Hanau La Petite Pierre

PARTICIPER AU RESEAU

L'ACTUALITE PAR TERRITOIRE LES LOCALES DU RESEAU

La mobilisation des acteurs au sein du Réseau d'accompagnement des parents se poursuit. Cette rubrique vous donne des nouvelles des **rencontres Locales** sur vos territoires ainsi que des **Matinales** qui vous permettent de découvrir de nouveaux outils. Vous retrouvez ces agendas sur le site du réseau, où vous pouvez vous inscrire directement en ligne.



WISSEMBOURG

Ces derniers mois, les locales ont été mises en place en partenariat avec des communautés de communes ou sur certains territoires avec des acteurs qui ont souhaité avoir un accompagnement méthodologique sur les projets. Ainsi dans la comcom de Sauer-Pechelbronn, c'est le diagnostic local qui a été présenté et ses conclusions. Il a été décidé de mettre en place des groupes de travail composés d'élus, d'associations, institutions et citoyens. L'un des groupes qui se mettra en place concerne l'enfance et la famille, le Réseau a été invité à participer.

EUROMETROPOLE

Eurométropole Nord, des rencontres partenaires ont eu lieu qui ont permis d'affiner les besoins des acteurs. Il a été décidé de travailler sur la mobilisation, l'implication des parents, tout au long de l'année 2017. Enfin sur d'autres secteurs, les partenaires ont souhaité se concentrer sur les activités très locales à mettre en place.

SELESTAT

Locale Sélestat

Le 17 janvier se réunissait le groupe local du secteur de Sélestat. Cette rencontre nous a permis d'identifier un certain nombre d'actions en direction des parents de jeunes enfants, parmi elles, le mois de la parentalité du pays de Barr en mars, les conférences et forum de l'AGF, les ateliers de la Farandole, la mise en place du guichet unique sur la communauté de communes de Sélestat, les cafés parents, le groupe nouveau parent de l'association Espace Enfant de Sundhouse, un dispositif d'école ouverte aux parents d'origine étrangère et aussi la nouvelle maison de naissance qui a ouvert à Sélestat en fin d'année 2016. Une grande richesse d'initiatives mais malgré tout des difficultés à répondre aux besoins des familles les plus en difficultés en dehors des prestations des TISF.

Référents Sélestat

Le 7 février se réunissaient les référents locaux du secteur pour continuer à mutualiser les ressources, échanger sur les projets et les difficultés éventuelles et se projeter vers une action commune. Après avoir évoqué plusieurs pistes l'organisation d'une conférence est privilégiée. La thématique retenue : les apprentissages des enfants différents.

LES LOCALES À VENIR

Les prochaines Locales seront consacrées à la poursuite du travail sur l'implication des parents. En effet, cette thématique était apparue comme l'une de vos principales préoccupations lors des rencontres-forum.

Depuis, ces questions continuent de faire l'objet de questionnements partagés et, l'un des objectifs de cette année est d'approfondir la réflexion afin de proposer des outils et pratiques aidantes au sein du Réseau.

**Retrouvez toutes les dates
sur le site**

<http://www.reseaudesparents67.fr/fr/les-locales-du-reseau.html>

LES MATINALES :

Un rendez-vous à ne pas manquer !

LE 03 NOVEMBRE 2016

CSC FOSSÉ DES 13 - 6 RUE FINKMATT
67000 STRASBOURG



En partenariat avec le CSC

Fossé des 13, l'UDAF a présenté :

Le petit **guide d'accompagnement des parents d'enfants atypiques**

La présentation du petit guide des enfants atypiques a réuni une trentaine de personnes, parents, bénévoles et professionnels.

« Il existe une série de remarques types adressées presque par réflexe à un profil d'enfant qui sort un tant soit peu des cadres : « Comme tu es lent ! », « Tu me fatigues ! », « Tu le fais exprès ou quoi ? », « Tu vois quand tu veux ! », « Ne sois pas si dissipé ! », ... ces étiquettes leurs sont souvent attribuées car leur comportement et leur fonctionnement inadaptés et disproportionnés échappent aux adultes que nous sommes ou tout au moins nous dérangent. Souvent dans l'ignorance, nous sommes bien maladroits et démunis avec notre éducation classique et usons de paroles blessantes et incomprises par l'enfant. Elles entament sérieusement sa confiance en lui et son amour propre. Une fois cette confiance entamée, un processus d'échec peut se mettre en place, parfois dès la maternelle.

C'est à partir de ces constats, émergeant lors des ateliers de discussion mensuels pour les parents d'enfants

« atypiques », mis en place en octobre 2013 au Centre Socio Culturel du Fossé des Treize, qu'est née l'idée de ce guide : **LE PETIT GUIDE DES ENFANTS ATYPIQUES.** »

Vous pouvez le télécharger sur le lien suivant :

<http://www.cscf13.org/fr/14732370015926-guide-des-enfants-atypiques-.html>

Dans la foulée de la parution de ce guide, la matinale et suite à l'intérêt suscité par le guide, le Fossé des Treize organise le 1er et 2 avril prochain un weekend autour de la thématique : « Enfants atypiques, et si on en parlait ? »

LE 2 FÉVRIER 2017

AU CASÉ DE BISCHWILLER

Le Furet a présenté :

« DIS-MOI NON S'IL TE PLAÎT »



un film de 23 minutes qui aborde l'importance des limites à donner à un enfant pour l'aider à grandir, l'aider à se construire.

Aujourd'hui, en effet, de nombreux parents ou éducateurs, cherchent réellement leur place et leur légitimité dans la société et les limites deviennent par conséquent plus difficiles à poser, limites qui sont pourtant incontournables dans l'éducation et l'accompagnement d'un enfant... »

Cette proposition a connu un grand succès par le nombre de personnes présentes, la diversité des positionnements et la qualité des échanges, comme en témoigne une participante.

« J'ai adoré la matinale du 02 février à Bischwiller !!!!

J'ai beaucoup appris!! »

LE 3 MARS 2017

A L'AGF - 10 RUE DU GRAND REMPART 67230 BENFELD

L'Udaf en partenariat avec l'Education Nationale a présenté :

**COMMENT RENFORCER DE BONNES RELATIONS ÉCOLE-PARENTS
POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS ?**

Cet outil composé d'affiches et d'un texte permet d'échanger autour de thématiques concernant les relations écoles-parents.

LES MATINALES À VENIR

LE 4 AVRIL À 9H30 - A L'UDAF BAS-RHIN - STRASBOURG

L'Udaf en partenariat avec l'AGF vous présente :

CHEMINS DE PARENTS.

Une façon ludique d'appréhender la parentalité. Le jeu est un outil conçu pour aborder différentes thématiques autour de la parentalité.

LE 4 MAI DE 10H À 12H - A LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ

10, RUE D'OBBERMODERN À BOUXWILLER

RESCIF présente :

LA DÉCOUVERTE DU CONCEPT BAOBAB.

Ou comment faire de la relation Parent/enfant un moment collectif, joyeux et éducatif.

**Information et inscription
sur le site**

<http://www.reseaudesparents67.fr/fr/les-matinales-du-reseau.html>

« PLUS D'ÉGALITÉ, PAR UNE PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS DANS LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE »

Plus que jamais les connaissances sur le développement des jeunes enfants font apparaître que les enfants s'appuient sur toutes les expériences de vie, les regards et les mots qu'on leur adresse jour après jour pour créer leurs propres identités, leur être et leur devenir. C'est une responsabilité partagée qui incombe à la communauté des adultes que d'offrir aux enfants des espérances, des modèles, des cadres et des perspectives d'épanouissement.

Aussi, la question des discriminations, longtemps abordée à travers la question de l'emploi peut, à première vue, paraître déplacée dans le monde de la petite enfance perçu comme un espace protégé, basé sur des pratiques portées par des valeurs d'égalité et de respect de chacun. Pourtant, ce dernier comporte des risques discriminatoires, conscients ou inconscients. Au cœur du fonctionnement des structures d'accueil, la rédaction des formulaires d'inscription, la décision d'accueil, l'accueil d'un enfant présentant un handicap ou une maladie chronique, l'organisation des repas, l'organisation des fêtes à dimension religieuse, la construction du projet en lien avec le diagnostic, la place des familles, la gestion du personnel... sont autant de situations qui viennent interroger les professionnels, et par lesquelles une possible discrimination peut s'exprimer.

C'est dans ce contexte, à partir d'une démarche de deux ans engagée par **le Furet Petite enfance et diversité** (Association strasbourgeoise, lieu d'échange, de réflexion et de formation des professionnels de la petite enfance), **l'ORIV** (Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville) et des **acteurs de la petite enfance**, qu'a été pensé et élaboré ce guide. Soutenu par la **DRJSCS, l'Accs et la CAF**, il vise à sensibiliser les acteurs du champ de la petite enfance à la prévention et la lutte contre les discriminations. Les discriminations, en effet, sont souvent involontaires, et parfois motivées par les meilleures intentions. Il faut donc une volonté claire de la part de tous, d'examiner ce qui est fait dans la réalité, ce qui est annoncé dans les projets, et ce qui en est dit, pour créer un espace où l'identification de ce qui se joue est possible, accueillir parfois les chocs de la prise de conscience, réinterroger des évidences sous un jour différent.

La mise en exergue de situations ou de pratiques considérées comme « à risque », sont autant de points de vigilance sur lesquels il est proposé aux acteurs de la petite enfance de porter une attention particulière, afin de **mettre en œuvre une égalité réelle et effective, et de garantir au mieux l'accueil des enfants et de leurs familles au sein des structures.**



Le guide axe son discours sur la pratique, par la mise en œuvre concrète des concepts et est enrichi, tout au long, de repères juridiques, de référentiels, d'illustrations de situations et de leur analyse, en vue d'une appropriation aisée. Après avoir défini ce qu'est une discrimination ainsi que la nécessité de faire attention aux représentations véhiculées auprès des enfants, la réflexion s'articule autour de trois chapitres principaux :

Promouvoir un accès non discriminatoire

L'accès à une structure d'accueil dès le plus jeune âge est primordial pour concrétiser le droit à l'éducation pour tous les enfants, or les risques discriminatoires à ce niveau peuvent être importants du fait de certaines contraintes liées au système lui-même (offre insuffisante, absence d'harmonisation dans les pratiques selon les communes...). D'où la nécessité de retravailler les procédures d'information et d'objectiver les procédures d'inscription et de sélection.

Construire un quotidien non discriminatoire

Outre le questionnement à mener dans un souci de non-discrimination au quotidien (égalité père/mère, familles d'origine étrangère, monoparentales, homoparentales...), le projet d'établissement doit être conçu comme un premier outil au service de la prévention et de la lutte contre les discriminations.

Les parents au sein du collectif doivent être pensés comme figures essentielles dans la construction de l'enfant et de son identité. L'espace de négociations doit être ouvert à tous, même si la relation parents-professionnels relève souvent d'un paradoxe, entre la volonté de les voir s'investir dans la vie de la crèche et une certaine mise à distance. Les rôles et places des parents en direction de l'enfant, sont également questionnés par les représentations véhiculées conjuguées à partir de différents axes :

- > l'usager/client qui recherche une solution à son problème de garde,
- > le parent partenaire/collaborateur,
- > le parent premier éducateur de son enfant,
- > le parent ayant besoin de guidance et de soutien dans sa fonction parentale,
- > le parent co-constructeur du service.



Adopter une approche non-discriminatoire au quotidien suppose de repenser la place et les statuts de chacun (professionnels, parents, enfants) dans une logique d'égalité des statuts et des places, mais aussi d'égalité de traitement ouvrant sur les questions :

- > La place faite aux pères et aux mères est-elle équivalente ?
- > Les médias, la langue utilisée est-elle adaptée à tous les parents ?
- > Comment combiner une professionnalité dont l'expression ne disqualifie pas l'expertise première des parents ?
- > Comment le professionnel doit-il agir pour ne pas se laisser envahir par ses représentations des familles, d'origine étrangère, monoparentales, recomposées, homoparentales... ?

La mise en place des modalités de participation des parents dans les structures repose souvent sur une vision d'un parent partenaire. Pour autant, les procédures de participation doivent également faire l'objet d'attentions car elles peuvent entraîner un entre-soi préjudiciable et porteur de discriminations...

Gérer le personnel sans discriminer

Il s'agit à la fois de rationaliser les processus de recrutement en objectivant le contenu des postes, et d'analyser la composition de l'équipe, la répartition des fonctions, des tâches au quotidien. Il faut veiller à un questionnement permanent des représentations pour éviter les préjugés (par exemple, les offres d'emploi au féminin sont encore fréquentes, or elles constituent une discrimination...).

En conclusion, le guide propose une synthèse concise, un rappel de définitions à propos des stéréotypes et enfin une bibliographie bien fournie qui vous invite à prolonger votre réflexion.

Télécharger le guide :

<http://www.lefuret.org/PARTENAIRES-diversite>





La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées. Elle offre un accès unifié aux droits et prestations prévus pour les personnes.

La MDPH exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps.

Munie d'un certificat médical et du formulaire MDPH, une personne, ou son représentant légal, peut effectuer des demandes :

- de carte d'invalidité, de carte de stationnement, de priorité,
- d'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et de compléments,
- de prestation de compensation du handicap (PCH),
- d'orientation en classes spécialisées,
- d'auxiliaire de vie scolaire,
- de matériel pédagogique,
- de transport scolaire
- d'orientation vers des services ou établissements médico-sociaux,
- d'orientation professionnelle,
- de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH),
- d'allocation aux adultes handicapés (AAH) et de complément de ressources,

L'équipe pluridisciplinaire de la MDPH, chargée d'évaluer les capacités et les besoins de la personne, propose un plan personnalisé de compensation (et/ou un PPS plan personnalisé de scolarisation pour les enfants).

Ce plan est soumis à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) qui décide de l'attribution des aides et des prestations.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées affirme un objectif clair s'agissant de l'éducation des enfants en situation de handicap : elle soutient le droit de chaque enfant à une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile et à un parcours scolaire continu et adapté.

Dans ce cadre, en lien avec la MDPH, les parents sont très étroitement associés à l'ensemble de ce processus, qu'il s'agisse de la décision d'orientation de leur enfant, ou à la définition de son projet personnalisé de scolarisation.

En fonction de la nature du handicap de l'enfant et de son PPS, la scolarisation peut être individuelle et comprendre, ou pas, des aides (matériels scolaires ou transports adaptés, présence d'un auxiliaire de vie scolaire - AVS...) et / ou des aménagements.

La scolarisation de l'enfant en situation de handicap peut également être réalisée dans un cadre collectif, au sein d'ULIS (Unités spécialisées pour l'inclusion scolaire).

Si la nature et la gravité du handicap de l'enfant l'exige, il peut être scolarisé au sein d'un établissement médico-social et suivre, à temps complet ou adapté, un enseignement, tout en bénéficiant d'un soutien pédagogique et thérapeutique adapté.

Depuis la maternelle jusqu'en terminale, voire en BTS (brevet de technicien supérieur) ou en classe prépa, l'enseignant référent à la scolarisation des élèves handicapés accueille, informe et accompagne les familles dans les procédures auprès de la MDPH.

Il suit les élèves handicapés d'un secteur géographique donné, que la scolarisation ait lieu dans un établissement ordinaire, un établissement médico-social, ou à distance, à domicile.

L'enseignant référent contribue à la recherche des moyens nécessaires pour permettre à l'élève handicapé d'étudier dans les mêmes conditions que les autres élèves. Il porte une mission de conseil et d'aide auprès des parents ainsi qu'un rôle de médiateur entre tous les partenaires (école, famille, centres de soins, MDPH).

Point d'orgue de sa mission : la mise en œuvre du PPS (projet personnalisé de scolarisation), véritable passeport de la scolarité de chaque élève handicapé. L'ESS (équipe de suivi de la scolarisation), à savoir l'équipe éducative, les psychologues, les professionnels de santé, les parents, assure le suivi du PPS et procède une fois par an à son évaluation. Elle peut demander des adaptations aux vues des difficultés rencontrées (adaptations pédagogiques, aides techniques, auxiliaire de vie scolaire, tiers temps pour les examens...).

Désormais, les informations sur la situation d'un élève handicapé sont regroupées sur un document unique, le GEVA-Sco (guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation). C'est le document officiel permettant les échanges entre l'éducation nationale (équipe de suivi de la scolarisation) et la MDPH.

MDPH du Bas-Rhin
Unité d'Evaluation Médicosociale Des Personnes Handicapées
Service des Droits et Prestations pour l'Autonomie
des Personnes Agées et Handicapées

AGENDA

BENFELD

L'adolescence ou comment vivre avec un extra-terrestre à la maison !

23/03/2017 - à 20h00

Conférence animée par Valérie Beguet, responsable pôle conduites à risques jeunes.

Entrée libre

LIEU : Maison Intercommunale des Services 1 rue des 11 Communes - 67230 - BENFELD

PORTEUR DE L'ACTION :

AGF Benfeld 10 rue du Grand Rempart 67230 BENFELD

Tél. 03 88 74 44 13



L'alimentation de l'enfant

24/03/2017 - à 20h00

Le repas, un moment convivial à vivre en famille peut vite se transformer en cauchemar... Votre enfant ne mange pas ou rechigne à se mettre à table ? Venez partager un moment d'échanges pour connaître ses besoins alimentaires et fondamentaux. Conférence animée par Stéphanie Duhoux (professionnelle de l'accompagnement à la parentalité).

Entrée libre

LIEU : Maison Intercommunale des Services 1 rue des 11 Communes 67230 - BENFELD

PORTEUR DE L'ACTION : AGF Benfeld 10 rue du Grand Rempart 67230 BENFELD 03 88 74 44 13



L'évolution psychologique de l'enfant de 2 à 11 ans

30/03/2017 - à 20h00

Comment pouvons-nous aider nos enfants à grandir au quotidien ? Conférence animée par Anne Faivet, psychologue

Entrée libre

LIEU : Maison Intercommunale des Services 1 rue des 11 Communes 67230 - BENFELD

PORTEUR DE L'ACTION : AGF Benfeld 10 rue du Grand Rempart 67230 BENFELD

Tél. 03 88 74 44 13



Cycle de réflexions : Vous n'êtes pas

que des parents de 20h00 à 21h30

06/04 : Concilier vie de couple et être parent

04/05 : Concilier vie professionnelle et être parent

01/06 : Comment prendre soin de soi et être parent ?

29/06 : Synthèse des 4 thèmes et résultats Café-parents animés par Elisabeth Moritz, psychopraticienne.

Inscription à l'ensemble du cycle au 03 88 74 44 13 ou benfeld@agf67.fr

LIEU : AGF de Benfeld 10 rue du Grand Rempart 67230 - BENFELD



PORTEUR DE L'ACTION : AGF Benfeld 10 rue du Grand Rempart 67230 BENFELD Tél. 03 88 74 44 13

BISCHHEIM

Réunion d'information sur le métier d'assistant maternel 9h à 11h30

Réunions d'information sur le métier d'assistant maternel :

- lundi 20 mars 2017

- lundi 15 mai 2017

- lundi 17 juillet 2017

- lundi 18 septembre 2017

- lundi 20 novembre 2017

entrée libre

LIEU : Maison du Conseil Départemental 4 rue des Magasins 67800 - BISCHHEIM

CONSEIL DÉPARTEMENTAL BAS-RHIN PORTEUR DE L'ACTION : Conseil Départemental du Bas-Rhin Tél. 03 68 33 84 50



BISCHWILLER

Réunion d'information sur le métier d'assistant maternel 14h à 16h30

Réunions d'information sur le métier d'assistant maternel :

- mardi 4 avril 2017

- mardi 6 juin 2017

- mardi 1er août 2017

- mardi 3 octobre 2017

- mardi 5 décembre 2017

entrée libre

LIEU : Maison des Services 48 rue Georges Clémenceau 67240 - BISCHWILLER

CONSEIL DÉPARTEMENTAL BAS-RHIN PORTEUR DE L'ACTION : Conseil Départemental du Bas-Rhin Tél. 03 68 33 83 50



DRULINGEN

Atelier d'initiation au massage de son bébé 8h30 à 11h

Ateliers organisés les **derniers jeudis du mois**

entrée libre sans inscription

LIEU : Maison de l'Enfance 23 rue de Phalsbourg 67320 - DRULINGEN

CONSEIL DÉPARTEMENTAL BAS-RHIN PORTEUR DE L'ACTION : Conseil Départemental du Bas-Rhin Tél. 03 88 89 17 94



ECKBOLSHEIM

Ateliers de découverte de l'aquarelle pour femmes enceintes

Du 07/04/2017 Au 19/05/2017 - de 9h45 à 11h15

Rendez-vous les vendredis :

7 avril, 21 avril, 5 mai et 19 mai de 9 h 45 à 11 h 15 à la bibliothèque d'Eckbolsheim

*Possibilité de participer à une ou plusieurs séances sans engagement

Sur inscription à la bibliothèque (8 participantes maxi)

Renseignements au 03 88 76 47 96

Ateliers gratuits - Matériel fourni



ERNOLSHEIM BRUCHE

CAFE PARENTS

De 20H A 22H

groupes de paroles sur l'année 2016-2017

Mercredi 29 mars 2017 : Aider mon enfant à devenir autonome et à s'organiser

Mercredi 17 mai 2017 : Libérer mon enfant de ces étiquettes et oeuvrer pour renforcer son estime de lui-même

Mercredi 28 juin 2017 : Mon enfant et les questions d'amour et de sexualité ou thème au choix

LIEU : FAMILLES RURALES D'ERNOLSHEIM SUR BRUCHE
Salle Omnisport Complexe sportif 67120 - ERNOLSHEIM BRUCHE



PORTEUR DE L'ACTION : FAMILLES RURALES D'ERNOLSHEIM SUR BRUCHE
67120 ERNOLSHEIM/BRUCHE
Tél. 06.30.04.38.78

KRAUTERGERSHEIM

CAFE PARENTS

20H A 22H

groupes de paroles sur l'année 2016-2017

Mardi 28 mars 2017 : Aider mon enfant à devenir autonome et à s'organiser

Mardi 16 mai 2017 : Libérer mon enfant de ces étiquettes et oeuvrer pour renforcer son estime de lui-même

Mardi 27 juin 2017 : Mon enfant et les questions d'amour et de sexualité ou thème au choix

LIEU : FAMILLES RURALES KRAUTERGERSHEIM 11 rue de Maréchal Foch 67880 - KRAUTERGERSHEIM



PORTEUR DE L'ACTION : FAMILLES RURALES KRAUTERGERSHEIM 11 rue de Maréchal Foch 67880 Krautergersheim
Tél. 06.30.04.38.78

ERSTEIN

Réunion d'information sur le métier d'assistant maternel 9h à 11h30

Réunions d'information sur le métier d'assistant maternel :

- **jeudi 6 avril 2017**

- jeudi 1er juin 2017

- jeudi 3 août 2017

- jeudi 5 octobre 2017

- jeudi 7 décembre 2017

Entrée libre

LIEU : Centre Médico-Social 2 rue de Verdun 67150 - ERSTEIN



PORTEUR DE L'ACTION : Conseil Départemental du Bas-Rhin Tél. 03 69 33 22 00

LUTZELHOUSE

Animation autour du livre

14h à 16h

Intervention de l'association Histoire de Grandir chaque **1er jeudi du mois de 14h à 16h** lors de la consultation de nourrisson.

LIEU : CMS Lutzelhouse 90 rue Principale - LUTZELHOUSE



PORTEUR DE L'ACTION : Conseil Départemental du Bas-Rhin Tél. 03 68 33 89 00

HAGUENAU

Réunion d'information sur le métier d'assistant maternel 9h à 11h30

Réunions d'information sur le métier d'assistant maternel :

- jeudi 4 mai 2017

- jeudi 6 juillet 2017

- jeudi 7 septembre 2017

- jeudi 2 novembre 2017

entrée libre

LIEU : CAIRE 84 route de Strasbourg 67500 - HAGUENAU



PORTEUR DE L'ACTION : Conseil Départemental du Bas-Rhin
Tél. 03 88 63 39 00

MARCKOLSHEIM

Weekend de la parentalité

1er et 2 avril - 14H-19H

Organisation d'un weekend parentalité en partenariat avec les différents acteurs du territoire : AGF, MJC, RAI Espace enfant, UTAMS, A.S Education nationale, RAM et la CCRM. Lors de ce weekend plusieurs animations et activités seront proposées aux enfants, aux jeunes et aux familles: conférence, jeux, spectacle, projection de film, musique, Petite restauration.....

LIEU : La Bouilloire Impasse de l'école - MARCKOLSHEIM

PORTEUR DE L'ACTION : Réseau Parentalité du RAI

Impasse de l'école Tél. 0388749148

MOLSHEIM

Animation autour du livre

Intervention de l'association Histoire de Grandir chaque **jeudi après-midi de 14h à 16h**

LIEU : CMS Molsheim

13 rue des Alliés

67120 - MOLSHEIM

PORTEUR DE L'ACTION :



Conseil Départemental du Bas-Rhin
Tél. 03 68 33 89 00

INGWILLER

Animation autour du livre

9h à 12h et 13h30 à 17h

Animations autour du livre en collaboration avec la CAF lors des consultations de nourrisson les **1ers et 3emes vendredis du mois**. Entrée libre sans inscription

LIEU : CMS Ingwiller 24 rue de la Gare

67340 - INGWILLER

PORTEUR DE L'ACTION :

Conseil Départemental



Réunion d'information sur le métier d'assistant maternel 9h à 11h30

lundi 20 mars 2017 - **lundi 15 mai 2017** - lundi 17 juillet 2017

LIEU : Bâtiment le Veyron 16B rue Gaston Romazzotti
67120 - MOLSHEIM

PORTEUR DE L'ACTION : Conseil Départemental du Bas-Rhin 16b, rue Gaston Romazzotti
67120 MOLSHEIM Tél. 03 68 33 89 00

Réunion d'information aux futurs parents

plusieurs dates proposées

Réunion d'information sur les mode de garde organisée en partenariat avec la CAF.

22 mai de 10h à 12h

3 juillet de 10h à 12h

6 octobre de 10h à 12h

15 décembre de 10h à 12h

Entrée libre

LIEU : Maison du Conseil Départemental 16B rue Gaston Romazzotti 67120 - MOLSHEIM

PORTEUR DE L'ACTION : Conseil Départemental du Bas-Rhin Maison du Conseil Départemental

Le Veyron / 16b rue Gaston Romazzotti 2ème étage, salle Cerisier 67120 MOLSHEIM

Réunion d'information sur le métier d'assistant maternel 9h à 11h30

Réunions d'information sur le métier d'assistant maternel :

- Lundi 18 septembre 2017

- Lundi 20 novembre 2017

entrée libre

LIEU : Maison du Conseil Départemental 16B rue Gaston Romazzotti 67120 - MOLSHEIM



PORTEUR DE L'ACTION : Conseil Départemental du Bas-Rhin Tél. 03 68 33 89 00

OBERNAI

Conférence-débat: « Rupture et recomposition familiale : aider l'ado à trouver sa place »

21/03/2017 - de 18h à 20h

Conférence organisée dans le cadre des semaines de la parentalité par le Comité pour l'Education à la Santé et à la Citoyenneté inter établissements scolaires d'Obernai et le Centre Socio Culturel Arthur Rimbaud.

Intervenant : Sébastien Dupont, docteur en psychologie pour les parents d'ado

Entrée libre

LIEU : Lycée Agricole 44, bd de l'Europe 67210 - Obernai

PORTEUR DE L'ACTION : lycée Freppel

25, rue du Gal Gouraud - Obernai Tél. 03 88 47 63 00

« Parents, être en confiance, sans stress, structurants et bienveillants »

travail sur les postures verbales et gestuelles de la communication entre les membres de la famille.

Jeudi 23 mars de 19h à 21h

6 avril de 19h à 21h

Mardi 30 mai de 19h à 21h

Jeudi 15 juin de 19h à 21h

LIEU : Centre Socio Culturel Arthur Rimbaud 2, avenue de Gail 67210 - Obernai

PORTEUR DE L'ACTION : Centre Socio Culturel Arthur Rimbaud INSCRIPTION : coordination.esf@cscarimbaud.com

Tél. 03 88 95 01 24



Table ronde « Addictions : produits illicites et jeux vidéos » 28/03/2017 - 18h à 20h

Table ronde organisée dans le cadre des semaines de la parentalité par le Comité pour l'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté inter établissements scolaires d'Obernai et le Centre Socio Culturel Arthur Rimbaud.

Intervenante : Dr Nathalie Hubert

Entrée libre

LIEU : Lycée Freppel 25, rue du Gal Gouraud - Obernai

PORTEUR DE L'ACTION : lycée Freppel 25, rue du Gal Gouraud 67210 Obernai Tél. 03 88 47 63 00

Table ronde : comment motiver nos jeunes !

30/03/2017 - 18h à 20h

Conférence organisée au collège EUROPE dans le cadre des semaines de la parentalité par le Comité pour l'Education à la Santé et à la Citoyenneté inter établissements scolaires d'Obernai et le Centre Socio Culturel Arthur Rimbaud. Définition de la réussite - définition des objectifs et projets communs, facteurs de vraie réussite - travail de confiance en soi - rôle des parents...

Intervenante : Anne Heberlé, coach professionnelle certifiée ICN pour les parents d'adolescents.

Entrée libre

LIEU : collège Europe 33, avenue des Champs Verts

67210 - Obernai

PORTEUR DE L'ACTION : lycée Freppel

25, rue du Gal Gouraud - Obernai Tél. 03 88 47 63 00

OSTWALD

Massage bien être du bébé par les parents

10h à 11h

Tous les vendredis de 10h à 11h. renseignements et inscriptions au 03 68 33 80 00

LIEU : Maison du Conseil départemental

1 rue des Bouvreuils 67831 - OSTWALD

PORTEUR DE L'ACTION : Conseil Départemental du Bas-Rhin Maison du Conseil départemental

Tél. 03 68 33 80 00

Réunion d'information sur le métier d'assistant maternel différents date proposées horaires 9h à 11h30

le 7 avril / le 2 juin / le 4 août / le 6 octobre /

le 1er décembre de 9h à 11h30

entrée libre sans inscription

LIEU : UTAMS 1 rue des Bouvreuils OSTWALD

PORTEUR DE L'ACTION : Conseil Départemental du Bas-Rhin Tél. 03 68 33 80 00

ROSHEIM

Conférence « L'éducation bienveillante »

22/03/2017 - A 20h00

Par l'association «Parents tout simplement» suivant la méthode Faber et Mazlich, sur la manière de transmettre nos messages et nos valeurs aux enfants, avec efficacité et dans le respect de chacun.

LIEU : La Halle du Marché Place de la République 67560 - ROSHEIM

PORTEUR DE L'ACTION : Communauté de Communes des Portes de Rosheim Tél. 03.88.48.66.07

RUMERSHEIM

Atelier d'initiation au portage en écharpe de son bébé 08/04/2017 - 9h

Pour les parents et leur nourrisson (accès libre).

Le parent, accompagné de son nourrisson, est prié d'apporter une écharpe de portage s'il en dispose; à défaut des écharpes pourront être prêtées pour s'essayer au portage en écharpe.

LIEU : Maison des Associations Rue des Noyers
67370 - RUMERSHEIM

PORTEUR DE L'ACTION : Conseil Départemental du Bas-Rhin Maison des Associations Rue des Noyers - RUMERSHEIM 03 69 33 20 06



Atelier d'initiation au massage de son bébé 22/04/2017 - 9h

Pour les parents et leur nourrisson (accès libre). Un moment d'échange parent-bébé qui nécessite de se doter d'une serviette et d'un change pour nourrisson et éventuellement d'une huile de massage.

LIEU : Maison des Associations Rue des Noyers
67370 - RUMERSHEIM



PORTEUR DE L'ACTION : Conseil Départemental du Bas-Rhin Maison des Associations Rue des Noyers
67370 RUMERSHEIM Tél. 03 69 33 20 06

SARRE-UNION

Atelier Faber et Mazlish

Date à définir avec le groupe

Deux thèmes possibles :

«Parler pour que les écoutent, écouter pour que les enfants parlent»

«Frères et sœurs sans jalousie ni rivalité».

Constitution de groupe à la demande des parents.

Rencontres animées par les parents ou avec l'appui d'un professionnel. Pour participer le parent doit acquérir un livret d'exercices (10 euros) et être titulaire de la carte de membre de l'association (8 euros).

LIEU : Centre socio-culturel 26 a rue de Phalsbourg
67260 - Sarre-Union

PORTEUR DE L'ACTION : Centre socio-culturel 26 a rue de Phalsbourg 67260 SARRE-UNION Tél. 03.88.00.22.15

Ateliers parent/enfants toutes les vacances scolaires sauf Noël

Envie de partager un moment privilégié en famille?

Sorties, activités manuelles, ludiques, culturelles et sportives: autant d'occasions pour resserrer les liens parents enfants.

Programme détaillé disponible 15 jours avant chaque période de vacances.

Participation forfaitaire (par famille ou par personne) de 3 à 12€ en fonction de l'activité+coût de la carte de membre familiale de l'association (10€) de l'association

PORTEUR DE L'ACTION : CSC SARRE UNION
26 rue de phalsbourg 67260 SARRE-UNION
isunier.lecentresarreunion@gmail.com

Tél. 03.88.00.22.15

SAVERNE

Atelier d'initiation au massage de son bébé

Ateliers organisés en partenariat avec la crèche familial les derniers jeudis du mois de 14h à 15h.

entrée libre sans inscription

LIEU : Maison de l'Enfance 17 rue de la Roseraie
67700 - SAVERNE



PORTEUR DE L'ACTION : Conseil Départemental du Bas-Rhin Tél. 03 88 71 61 20

Réunion d'information sur le métier d'assistant maternel 14h à 16h30

- lundi 3 avril 2017 / 12 juin / 24 juillet / 2 octobre / 4 décembre entrée libre

LIEU : Maison Emploi et Formation 16 rue Zornhoff
67700 - SAVERNE



PORTEUR DE L'ACTION : Conseil Départemental du Bas-Rhin Tél. 03 88 02 13 13

SCHIRMECK

Atelier d'apprentissage de la langue française 9h à 10h30

Atelier organisés en partenariat avec l'association TRAM-POLINE les lundis matins de 9h à 10h30

Entrée libre sans inscription

LIEU : CMS Schirmeck Place du marché
67130 - SCHIRMECK



PORTEUR DE L'ACTION : Conseil Départemental du Bas-Rhin Tél. 03 68 33 89 00

SELESTAT

Ateliers cuisine entre petites et grands marmitons 17h15-19h30

Avec des passionnés de cuisine, préparez, en famille, des repas sympas et équilibrés.

Dégustation commune des plats de chefs. Recettes papiers pour reproduire chez soi.

Activité mensuelle les mercredis, 22 Mars, 19 Avril, 24 Mai et 28 Juin de 17h15 à 19h30. Activité réservée aux adultes en présence d'au moins un enfant.

Sur inscription, tarif de 8€ par adulte et 3€ par enfant.

Penser à prendre des boîtes hermétiques.

LIEU : AGF Sélestat 8 rue Jacques Preiss - SELESTAT

PORTEUR DE L'ACTION : CSF de l'AGF
Sélestat 8 rue Jacques Preiss



Conférence : Comment communiquer avec bébé avant qu'il ne parle ?

25/03/2017 - A 14h00

Présentation et explication de la technique des gestes de la main afin de communiquer avec votre jeune enfant.

Entrée libre, événement animé par Geneviève HARTLAND, animatrice.

LIEU : AGF Sélestat 8 rue Jacques Preiss - SELESTAT

PORTEUR DE L'ACTION : CSF de l'AGF
Sélestat 8 rue Jacques Preiss
Tél. 0388921592



Des repères pour l'éducation aux écrans !

07/04/2017 - A 20h00

Les écrans sont partout ! Ils inondent notre quotidien jusque dans nos poches... Nos enfants sont régulièrement exposés devant des écrans sans que nous les éduquions ou leur donnons des repères. Comment accompagner mon enfant entre jeu et écran ?

Entrée libre, sur inscription.

Atelier animé par Q. TRAN THANH - Formateur, Consultant, Intervenant social

LIEU : AGF Sélestat 8 rue Jacques Preiss
SELESTAT
PORTEUR DE L'ACTION : CSF de l'AGF Sélestat
8 rue Jacques Preiss Tél. 0388921592



Réunion d'information sur les modes de garde au profit des futurs parents

10h à 12h

Réunions de la CAF et de la PMI : - **Lundi 24 avril 2017** -
Lundi 12 juin 2017 - Lundi 25 septembre 2017 - Lundi 4 décembre 2017

LIEU : CMS Sélestat 3 rue Louis Lang
PORTEUR DE L'ACTION : Conseil Départemental du Bas-Rhin Tél. 03 69 33 22 50



Café Bambins

9h30-11h

Vous êtes parent d'un enfant non scolarisé ? L'AGF de Sélestat vous propose de vous retrouver avec d'autres parents de jeunes enfants afin de partager une activité. Activité mensuelle gratuite proposée les **27 Avril**, 18 Mai, et 15 Juin de 9h30 à 11h.

LIEU : AGF Sélestat 8 rue Jacques Preiss - SELESTAT
PORTEUR DE L'ACTION : CSF de l'AGF Sélestat 8 rue Jacques Preiss
Tél. 0388921592



Réunion d'information sur le métier d'assistant maternel

9h à 11h30

Réunions d'information sur le métier d'assistant maternel
jeudi 4 mai 2017 / 6 juillet / 7 septembre / 9 novembre 2017

entrée libre

LIEU : Centre Médico-Social 3 rue Louis Lang
67600 - SELESTAT
PORTEUR DE L'ACTION :
Conseil Départemental du Bas-Rhin
Tél. 03 69 33 22 50



STRASBOURG

CAFE PARENTS 20H A 22H

Inscription obligatoire au 06.30.04.38.78 ou christel.bricka.pts@gmail.com

groupes de paroles sur l'année 2016-2017

Lundi 27 mars 2017 Aider mon enfant à devenir autonome et à s'organiser

Lundi 15 mai 2017 Libérer mon enfant de ces étiquettes et oeuvrer pour renforcer son estime de lui-même

Lundi 26 juin 2017 Mon enfant et les questions d'amour et de sexualité ou thème au choix

LIEU : FEDERATION INTERDEPARTEMENTALE FAMILLES RURALES ALSACE 10 RUE DE WESTHOFFEN - STRASBOURG



Enfants/parents : des écrans, des enjeux, des dangers.

28 mars 2017 18h30 à 20h

Conférence animée par Dominique Eichwald, éducatrice spécialisée et coach en éducation

Inscription au 03 69 20 74 60

ou laura.molisani@bas-rhin.fr

LIEU : Vaisseau 1 Bis rue Philippe Dollinger - STRASBOURG

PORTEUR DE L'ACTION : Conseil Départemental du Bas-Rhin Tél. 03 69 20 74 60



Week end consacré à l'accompagnement des enfants atypiques

1 et 2 avril 2017

Ateliers, conférences animés par des professionnels

inscription : rossat-offermann.marie-laure@wanadoo.fr

LIEU : CSC FOSSE DES TREIZE 6 rue Finkmatt 67000 - STRASBOURG



VILLE

30/03/2017 - A 20h00

Conférence : Communication gestuelle associée à la parole

Pour faciliter la communication avec les enfants qui ne parlent pas encore.

Animée par Céline MARTIN, formatrice et éducatrice de jeunes enfants.

Gratuit - Sans réservation

LIEU : MJC LE VIVARIUM 3, route de Bassemberg - Villé

PORTEUR DE L'ACTION : MJC LE VIVARIUM

53, route de Bassemberg 67220 Villé

Rencontres café-parents

Temps d'échange et de partage pour les futurs parents, les grands parents et les parents d'enfants avant l'adolescence animés par Valérie Fichet, psychologue

les samedis 8 avril - 13 mai - 10 juin - 9 septembre - 14 octobre et 25 novembre

de 10h à 12h

LIEU : MEDIATHEQUE route de Bassemberg 67220 - VILLE

PORTEUR DE L'ACTION : MJC LE VIVARIUM

67220 VILLE Tél. 03 88 58 93 06



WASSELONNE

Rencontre thématique : Faire participer mon enfant à sa propre éducation

23/03/2017 - à 20 h

Faire participer mon enfant à sa propre éducation Eduquer ne se résume pas à dire à l'enfant que faire. Eduquer, c'est avant tout mettre des limites, mais au-delà de cela, éduquer c'est permettre à son enfant d'être une personne qui fait des choix. Intervention : Mr TRAN THANH, éducateur spécialisé - chef de service éducatif Entrée libre

Parents parlons-en !

LIEU : AGF AGF de Wasselonne -

2, rue Romantica

67310 - WASSELONNE

PORTEUR DE L'ACTION : AGF de Wasselonne

wasselonne@agf67.fr www.agf67.fr

Tél. 03 88 87 05 59



WEITBRUCH

Atelier pour les parents : la communication parents-enfants à 20h

« Comment s'est passée ta journée mon fils ?

Très bien !....Maman, je peux jouer à la console? Venez penser votre communication, partager vos points de vue et vos expériences de parents grâce à l'outil théâtre, lors des soirées des **23 et 30 mars 2017**. Intervenant : Jérôme BERNARD, metteur en scène Entrée libre

LIEU : Ecole Elémentaire 94 rue Principale - WEITBRUCH

PORTEUR DE L'ACTION :

Association Générale des Familles du Bas-Rhin et l'école de Weitbruch 11 rue du Verdon 67100

STRASBOURG

siege@agf67.fr www.agf67.fr

Tél. 03 88 21 13 80



WISSEMBOURG

Animation à l'attention des futurs parents d'un premier enfant

20/03/2017 - 14h à 16h30

entrée libre sans inscription

LIEU : CMS Wissembourg 2A rue de l'Ordre Teutonique
67160 - WISSEMBOURG

PORTEUR DE L'ACTION :

Conseil Départemental du Bas-Rhin

Tél. 03 69 06 73 50



Réunion d'information sur le métier d'assistant maternel 9h à 11h30

Réunions d'information sur le métier d'assistant maternel :

- **jeudi 8 juin 2017** / - jeudi 7 septembre 2017

- jeudi 7 décembre 2017

entrée libre

LIEU : Communauté de Communes 4 Quai du 24 Novembre
67160 - WISSEMBOURG

PORTEUR DE L'ACTION :

Conseil Départemental du Bas-Rhin

Tél. 03 88 05 35 50



Retrouvez

l'agenda complet

sur le site du réseau des parents :

<http://www.reseaudesparents67.fr/fr/les-evenements.html>

CONTACT

➤ www.reseaudesparents67.fr

✉ animation@reseaudesparents67.fr

Directrice de publication : Laura BITEAUD
UDAF Bas-Rhin - 19 rue du Fbg National
67067 STRASBOURG CEDEX

Dépôt légal :

Bibliothèque Nationale de France

Numéro de déclaration : 10000000288933

